



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SOUS-PREFECTURE DE COMPIEGNE (OISE)

Bureau des collectivités locales
et de la cohésion sociale

Affaire suivie par
Tél. : 03.44.06.78.53
Fax : 03.44.40.09.15
sp-compiegne@oise.gouv.fr
Réf. CAB/hl n°

213

Compiègne, 18 novembre 2013

Le sous-préfet de Compiègne

à

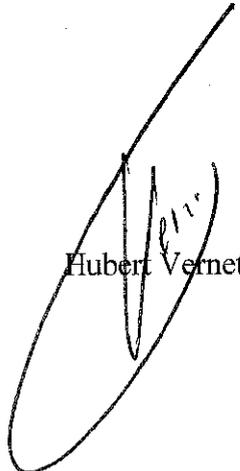
Destinataires in fine

Objet : Réunion de la commission de suivi de site (CSS) de Ribécourt.

P. J. : Une.

Vous voudrez bien trouver ci-joint le compte-rendu de la réunion de la commission de suivi de site qui a eu lieu le 17 octobre dernier à la sous-préfecture de Compiègne.

Je vous en souhaite bonne réception.



Hubert Vernet

Commission de suivi de site (CSS)
sur la commune de Ribécourt-Dreslincourt

Momentive, SECO Fertilisants, , INEOS Styrenics, SI Group

Collège « Administrations »

- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie,
- Monsieur le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Picardie, unité territoriale de l'Oise,
- Monsieur le préfet de l'Oise, service interministériel de défense et de protection civile,
- Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours,
- Monsieur le directeur départemental des territoires,
- Monsieur l'inspecteur du travail, en charge de l'établissement,

Collège « collectivités territoriales »

- Monsieur le maire de Ribécourt-Dreslincourt, ou son représentant,
- Madame le maire de Cambronne-lès-Ribécourt, ou son représentant,
- Monsieur le maire de Pimprez, ou son représentant,
- Monsieur le député de la 6^{ème} circonscription,
- Madame le conseiller général du canton de Ribécourt,
- Monsieur le président de la communauté de communes des deux vallées, ou son représentant,

Collège « Exploitants »

- Monsieur le directeur de la société Seco Fertilisants,
- Madame le directeur de la société Momentive Specialty Chemicals France,
- Monsieur le directeur de la société Ineos Styrenics,
- Monsieur le directeur de la société SI Group Ribécourt ;

Collège « Salariés »

- Monsieur Yvon Fanen, secrétaire du CHSCT de la société Seco Fertilisants, ou son suppléant,
- Monsieur Régis Bigot, secrétaire du CHSCT de la société Momentive Specialty Chemicals, ou son suppléant,
- Monsieur Bernard Gérard, secrétaire du CHSCT de la société Ineos Styrenics, ou son suppléant,
- Monsieur Emmanuel Perez, secrétaire du CHSCT de la société SI Group Ribécourt, ou son suppléant, M. Jean-Christian Mistro,

Collège « Riverains »

- Madame Nicole Beaumont, de Ribécourt-Dreslincourt,
- Monsieur Bernard Roux, de Ribécourt-Dreslincourt,
- Monsieur Marc Vasquez, de Ribécourt-Dreslincourt,
- Monsieur Guy Toupet, de Cambronne-lès-Ribécourt,
- Madame Geneviève Lehir, de Cambronne-lès-Ribécourt,
- Monsieur le directeur de la société Bostik, ou son représentant,
- Monsieur le président de l'association de sauvegarde du cadre de vie et de l'environnement de Pimprez et de ses environs, ou son représentant,
- Monsieur le président du regroupement des organismes de sauvegarde de l'Oise (ROSO), ou un membre du ROSO.

**Compte rendu de la réunion
de la Commission de Suivi de Site (CSS) de Ribécourt
du 17 octobre 2013**

Administration

Hubert VERNET, sous-préfet de Compiègne
Marc KRASKOWSKI, SIDPC Préfecture de l'Oise
Hélène BALITOUT, Conseil Général de l'Oise
Christophe EMIEL, DREAL/SPRI, responsable Division Risques Accidentels
Anne-Laure BOUIFFROR, DREAL/SPRI/DRA
Patricia PERRETTE, DREAL/Unité Territoriale de l'Oise
Jennifer DESANDERE, DREAL/Unité Territoriale de l'Oise
Marie BANATRE, DDT, responsable SAUE
Carine RUDELLE, DDT/SAUE/RPE, responsable bureau
Isabelle MODESTE, DDT/SAUE/RPE
Jean-Patrick VINCENT, capitaine SDIS de l'Oise

Communes

Jean-Guy LETOFFE, maire de Ribécourt-Dreslincourt
André BONNETON, mairie de Ribécourt-Dreslincourt
Olivier FONTAINE, mairie de Cambronne-lès-Ribécourt

Associations

Alain CASONI, président de « Sauvegarde du Cadre de Vie, de l'Environnement de Pimprez et de ses environs »
Jean-Philippe PINEAU, vice-président de ROSO

Entreprises

Victor AGBOLO, INEOS STYRENICS - responsable QSHE
Frédéric CAUDRON, SECO Fertilisants - responsable études réglementaires
Christian MATHIEU, SECO Fertilisants - responsable HSE et maintenance
Uwe WUSTMANN, MOMENTIVE – directeur
Aurore LUCE, MOMENTIVE – responsable HSE
Régis BIGOT, MOMENTIVE – secrétaire CHSCT
Jacqueline FERRADINI, BOSTIK – directeur
Elodie GBENOVO, BOSTIK – responsable HSE
Michel LIENNEL, BOSTIK – secrétaire CHSCT
Xavier MOUTERDE, SI GROUP Ribécourt – directeur
Emmanuel PEREZ, SI GROUP Ribécourt – CHSCT

Excusés

Patrice CARVALHO, député
Bernard ROUX, riverain

Il est à noter que ce compte-rendu ne concerne que la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS). La réunion des Personnes et Organismes Associés (P.O.A.) du PPRT de Ribécourt fait l'objet d'un compte rendu distinct.

M. le sous-préfet ouvre la séance en remerciant les personnes présentes à cette réunion de la CSS. Il donne ensuite la parole à Mme Jennifer DESANDERE de l'unité territoriale de l'Oise.

Mme DESANDERE rappelle que la Commission de Suivi de Site remplace le CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation). Le précédent CLIC s'était réuni le 7 décembre 2012.

M. Jean-Philippe PINEAU, vice-président de l'association ROSO fait remarquer qu'il n'a pas trouvé le compte-rendu du dernier CLIC (décembre 2012) sur internet. Ce compte-rendu sera mis en ligne dans les meilleurs délais.

L'ordre du jour de la réunion CSS est le suivant :

- Partie 1 : Rappel des principes de la CSS – désignation du bureau,
- Partie 2 : Présentations de SECO Fertilisants, INEOS STYRENICS, MOMENTIVE et SI GROUP,
- Partie 3 : Actions de l'inspection des installations classées,
- Partie 4 : Questions diverses.

PARTIE 1 : RAPPEL DES PRINCIPES DE LA CSS – DÉSIGNATION DU BUREAU

RAPPEL DES PRINCIPES DE LA CSS :

Conformément aux articles R.125-8-1 à R.125-8-5 du Code de l'Environnement, la CSS de Ribécourt a été créée par arrêté préfectoral du 15 janvier 2013 qui définit son périmètre, la composition de sa commission, son président et ses règles de fonctionnement.

La CSS se réunit une fois par an ou sur demande d'au moins 3 membres du bureau, et non plus à la majorité des membres, convocations envoyées 14 jours avant (sauf urgence).

DÉSIGNATION DU BUREAU :

Il a été confirmé lors de la réunion, en cohérence avec l'arrêté préfectoral portant création de la CSS du 15 janvier 2013, que Monsieur le Préfet de l'Oise ou son représentant était le président de la commission de suivi de site. Concernant les collègues, ont été désignés les représentants suivants :

Collège administration : Monsieur le sous-préfet de Compiègne,

Collège élus : Monsieur le Maire de Ribécourt,

Collège exploitant : le responsable HSE de Momentive,

Collège riverains : Monsieur Alain Casoni (sous réserve de modification de l'arrêté préfectoral),

Collège salariés : Monsieur Régis Bigot, salarié de Momentive.

PARTIE 2 : PRESENTATION DE SECO, INEOS STYRENICS, MOMENTIVE ET SI GROUP (cf présentations des différentes sociétés)

Pour la société INEOS STYRENICS, M. Victor AGBOLO précise que l'étude de dangers a été révisée en 2012. Elle fait apparaître un scénario supplémentaire qui ne remet pas en cause le PPRT en cours d'instruction.

Le permis de construire concernant le nouveau bassin a été reçu récemment.

Un exercice POI commun avec la société Momentive a été réalisé le 2 octobre 2013 sur le thème : « fuite au niveau du réservoir de styrène dans le parc hydrocarbure ».

D'après la société INEOS STYRENICS, cet exercice a permis de mettre l'accent sur le fait qu'une fuite de styrène pouvait engendrer une panique de la population puisque le seuil de détection olfactive était très faible (à partir de 0,15 ppm). La population ne sait pas reconnaître l'odeur de styrène et il n'existe pas de produit permettant de la neutraliser. Cet exercice a également mis en évidence un problème de vocabulaire entre le SDIS et la société INEOS STYRENICS.

L'inspection des installations classées a rappelé que le véritable danger du styrène était son caractère toxique et inflammable et qu'il était plus pertinent d'améliorer les moyens permettant le confinement des vapeurs de styrène plutôt que la communication avec l'extérieur, même si ce dernier aspect a son importance également.

Par ailleurs, l'inspection des installations classées a rappelé à M. Jean-Philippe PINEAU, vice-président de l'association ROSO que tous les établissements SEVESO de Ribécourt ne sont pas situés sur une même plate-forme. Seules les sociétés Momentive et INEOS STYRENICS ont une plate-forme commune. SI Group et SECO Fertilisants sont sur deux autres sites distincts.

Pour la société MOMENTIVE, M. Uwe WUSTMANN déclare qu'un arrêt de la production aura lieu pendant 3 semaines au cours de l'année 2014. Cet arrêt permettra à la société d'effectuer ses travaux de maintenance. M. Christophe EMIEL de la DREAL précise que l'inspection des installations

classées souhaiterait connaître les dates de cet arrêt, cette période pouvant être propice à certains types d'inspections.

Par ailleurs, la société Momentive a consacré 500 K€ à la prévention des risques au cours de l'année 2013. De même, un POI commun (Momentive et Ineos Styrenics) a été finalisé et remis au SDIS, à la DREAL, au SAMU et au SIDPC. Aucune situation d'urgence n'a été relevée en 2013 et un exercice POI annuel est planifié pour le 5 novembre 2013.

Pour 2014, la société Momentive prévoit la mise en place d'événements de secours sur les bacs de stockage, l'inspection hors exploitation détaillée des bacs AVM et de styrène, la mise en conformité ATEX ascenseurs ainsi que des travaux dans le cadre du plan de modernisation de ses installations.

Pour la société SECO Fertilisants, M. Christian Mathieu déclare que, contrairement aux sociétés INEOS STYRENICS et MOMENTIVE, SECO Fertilisants et SI Group disposent chacune d'un POI propre. Par ailleurs, dans le cadre de ses actions de prévention des risques et de réduction des risques, la société SECO Fertilisants a entrepris des travaux dont notamment le remplacement de l'automate de gestion stockage et distribution d'ammoniac, l'optimisation du fonctionnement et d'efficacité de la tour de lavage des gaz et la mise en place d'une sirène P.O.I.

Dans le cadre de son plan d'actions pluriannuel de mise en conformité (prévu par l'arrêté préfectoral complémentaire du 23 avril 2013), la société SECO Fertilisants a engagé en 2013 plusieurs actions dont notamment la modification de son système de gestion de la sécurité, la révision quinquennale de l'étude de dangers (finalisée en août 2013) et la révision actuelle du P.O.I.

Pour la société SI GROUP, M. Xavier MOUTERDE précise que tous les ans, le site est inspecté à la fois par la DREAL mais aussi par ses assureurs.

Des exercices P.O.I. ont été réalisés avec la société BOSTIK. En 2013, aucun incident significatif et accident n'ont été signalés.

Concernant l'arrêt définitif des activités du site pour la fin de l'année 2013 (annoncée officiellement au préfet de l'Oise par courrier en date du 24/07/2013), la société SI Group a assuré le maintien de l'ensemble de ses procédures et des exigences du SGS jusqu'au démantèlement de ses installations.

PARTIE 3 : ACTIONS DE L'INSPECTION DES INSTALLATIONS CLASSÉES

Actes administratifs :

INEOS Styrenics : Arrêté préfectoral du 13 décembre 2012 modifiant les prescriptions réglementant le fonctionnement du site INEOS STYRENICS à Ribécourt-Dreslincourt.

MOMENTIVE Specialty Chemicals France : Arrêté complémentaire du 19 mars 2013 relatif à la nouvelle activité de négoce de résines et de durcisseurs pour moules et noyaux de fonderie et modifiant certaines autres prescriptions.

SECO Fertilisants : Arrêté préfectoral du 11 avril 2013 donnant acte de l'étude de dangers et mettant à jour les prescriptions autorisant la société à exploiter ses installations de fabrication d'engrais sur son site de Ribécourt.

SI Group : Arrêtés préfectoraux des 19 mars et 10 juin 2013 modifiant les prescriptions liées au stockage d'isobutylène.

Inspections 2013 :

Quatre inspections ont été réalisées au cours de l'année 2013 :

- 2 inspections INEOS Styrenics (inspection annuelle risque le 5 juin et inspection POI le 2 octobre),
- 2 inspections SECO Fertilisants (inspection annuelle risque le 19 mars et inspection REACH le 17 mai 2013).

Deux inspections sont prévues pour la fin de l'année 2013 :

- MOMENTIVE : inspection planifiée le 7 novembre,
- SI Group : inspection planifiée le 2 décembre

Dossiers en cours d'instruction :

INEOS Styrenics

- Étude technico-économique de réduction des COV déposée en avril 2013,
- Dernière révision de l'étude de dangers déposée en juin 2013,
- Projet d'extension de la station d'épuration (courrier du 29 août 2013),
- Proposition de montant de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement, au titre de la rubrique 2660, polymères (par courrier du 20 septembre 2013).

MOMENTIVE

Proposition de montant de garanties financières en application du 5° de l'article R. 516-1 du code de l'environnement, au titre des rubriques 2660, polymère et 2910-A, combustion (par courrier du 20 septembre 2013).

SECO Fertilisants

Dernière révision de l'étude de dangers déposée en septembre 2013.

SI Group : projet de fermeture de l'usine

Courrier informant Monsieur le Préfet de l'Oise de son intention de fermer l'usine SI Group :

- Arrêt des activités prévu au plus tard pour le 31 décembre 2013,
- Arrêt des opérations de démantèlement et de nettoyage prévu pour le 30 avril 2014,
- Rapport de l'inspection des installations classées envoyé à Monsieur le Préfet de l'Oise : projet d'arrêté préfectoral relatif à cette cessation des activités (passage au CODERST du 17 octobre 2013).

En conclusion, tous les sites de la plateforme ont leur PPI à jour. Pour INEOS, un exercice sera effectué en 2015. Pour MOMENTIVE, un exercice POI sera effectué le 5 novembre 2013 et pour SECO Fertilisants le 20 novembre 2013. Pour la société SI Group, le PPI sera abrogé lorsque l'activité du site aura cessé.

Le compte-rendu de la séance, ainsi que les différentes présentations, et l'ensemble des documents relatifs à la CSS seront disponibles sur le site INTERNET de la DREAL Picardie (<http://www.picardie.developpement-durable.gouv.fr>).

L'ordre du jour étant terminé, M. le sous-préfet lève la séance.

Le sous-préfet,

Hubert Vernet

